

L'Espace Citoyens est **le portail de la Ville de Chalonnes-sur-Loire** pour la gestion en ligne des services Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.

www.espace-citoyens.net/espacecitoyenchalonnessurloire

Accédez à votre compte, inscrivez vos enfants, gérez vos réservations pour tous les services et effectuez toutes vos démarches administratives :

- Suivez l'état de traitement de vos demandes et consultez votre historique
- Modifiez vos données personnelles et stockez vos pièces justificatives sur un espace sécurisé
- Payez vos factures en ligne ou adhérez au prélèvement automatique

AVEC L'ESPACE CITOYENS, PLANIFIEZ LES ACTIVITÉS DE VOS ENFANTS EN UN CLIC! Plus simple et plus complet que l'Espace Famille précédemment utilisé par les familles chalonnaises, l'Espace Citoyens a été lancé pour la rentrée 2020-2021.



## 1. CRÉATION DE VOTRE ESPACE PERSONNEL

#### • VOUS ÊTES DÉJÀ UTILISATEUR DES SERVICES DE LA VILLE ?

Votre compte est déjà créé. Vous pouvez vous connecter avec votre identifiant et mot de passe habituel.

Avant de commencer les différentes démarches (inscriptions aux services et réservations), prenez le temps de vérifier votre état civil ainsi que la liste des membres de votre famille (« Entourage »).

Vous pouvez ajouter de membres de l'entourage. Vous ne pouvez pas en supprimer vous-même : envoyez un courriel à l'un des services municipaux gestionnaires pour procéder à l'annulation du ou des contacts :

- <u>multiaccueil@chalonnes-sur-loire.fr</u>
- <u>aps@chalonnes-sur-loire.fr</u>
- goulidons@chalonnes-sur-loire.fr

NOUVEL UTILISATEUR?		🔓 Mon Espace Perso		
		Identifiant		
		Mot de passe		
		J'ai oublié mon mot de passe.	Connexion	
Créez votre compte en cliquant sur « Créer mon espace ».		JE N'AI PAS D'ESPACE		
		Créez votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnatités facilitant votre relation avec la mairie.		
			Créer mon espace	

### 2. INSCRIPTIONS AUX SERVICES MUNICIPAUX

Vous devez vous inscrire aux services qui vous concernent : accueil périscolaire (APS) et/ou restauration scolaire et/ou Goulidons.



# Avant de commencer la démarche, munissez-vous des documents administratifs suivants :

- Attestation de responsabilité civile individuelle
- Copie des vaccins à jour

Ces 3 documents sont obligatoires pour poursuivre votre inscription.

La restauration collective de l'école privée est gérée directement par l'Organisme de gestion des écoles catholiques (Ogec).

Les inscriptions et les réservations de repas ne peuvent pas être faits sur l'Espace Citoyens.

Après envoi de votre demande d'inscription, une validation par le service est nécessaire.

Il vous sera possible d'accéder à l'étape 3 « Réservations » après réception du courriel qui confirme votre inscription au service.

# **3. RÉSERVATIONS**

Dans la rubrique « Réservations », réservez, modifiez ou annulez vos réservations aux activités.

[mentionner les délais ? ex. « Attention : pour certaines activités, il n'est plus possible de modifier une réservation moins de 72h à l'avance »]

# 4. PRÉLÈVEMENT

L'adhésion en ligne est automatique et s'appliquera dès la facture de septembre.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'adhésion en ligne, veuillez décocher l'option

« adhésion compte en ligne »

Je pense qu'il y a une attention à apporter entre adhésion facture

en ligne et paiement en ligne service comptabilité?

